

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHÉ DE TRAVAUX

Procédure adaptée (article R 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique)

Pouvoir adjudicateur :

- UNICIL S.A. D'HLM
Dont le siège est situé au :
11, rue Armény - CS 30001
13286 Marseille Cedex 06
R.C.S. Marseille B 573 620 754

Contact : service marchés publics via l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché et description du marché :

La présente consultation concerne la relance du lot 3 (charpente couverture) dans le cadre de l'opération de travaux de rénovation de 3 logements locatifs MAX BAREL 32 rue Max Barel 06480 LA COLLE SUR LOUP, pour le compte de la SA D'HLM UNICIL.

La réalisation de la totalité des ouvrages comportera 9 lots.

Procédure :

La consultation est passée par procédure adaptée en application l'article R 2123-1 et suivants du code de la commande publique.

Lieu d'exécution : 06480 LA COLLE SUR LOUP

Lieu d'obtention du dossier de consultation : Le dossier de consultation complet peut :

- être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

<https://www.marches-securises.fr>

Lien : [SA-HLM-UNICIL_13_20230530W2_01](#)

Critères de choix :

Les offres seront analysées et classées des plus avantageuses économiquement aux moins avantageuses en fonction des critères suivants :

1- Critère prix des prestations - coefficient de pondération 50%

2- Critères techniques - coefficient de pondération 40% décomposé de la façon suivante :

- Moyens humains et matériels spécifiquement affectés au projet : **coefficient de pondération 15 %**
- Procédés techniques et méthode d'intervention : **coefficient de pondération 15 %**
- Le plan d'installation de chantier et le planning avec les délais d'intervention prévus pour l'opération, comprenant l'interaction avec les autres corps d'état liés au lot, organisation et gestion des espaces de travail : **coefficient de pondération 10 %**

3- Critère environnemental (RSE) : coefficient de pondération 10%

Évalué notamment par les efforts en matière de protection environnementale démontrés par le candidat lors de l'exécution du marché, concernant, par exemple (liste non exhaustive) :

- Le respect des objectifs environnementaux,
- La provenance et la traçabilité des matériaux, produits et équipements de construction,
- L'optimisation de la consommation des ressources (eau, énergie, carburant, matières premières),
- Le bilan carbone,
- La démarche de management environnemental,
- La réduction des nuisances de chantier (consommations, déchets, saleté, bruit, recueil des eaux, etc.).

Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public via la plateforme Marchés Sécurisés.

Date limite de remise des offres : 20 JUIN 2023 à 12h00